



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 11 janvier 2022

LeO de Salazie : les travailleurs refusent de mettre leur vie en danger

Suite aux questions pressantes de nos camarades élu(e)s du CSE de cet élevage sis à Grand Ilet concernant la suspicion de présence d'amiante dans les poulaillers, et malgré les manœuvres de la direction visant à repousser sa réponse aux calendes grecques, celle-ci a accepté de faire procéder à un diagnostic de ses installations.

Résultat : tous ses bâtiments dans lesquels travaillent plus d'une trentaine de salariés sont truffés de ce matériau cancérigène.

Malgré ce constat indiscutable et les préconisations de l'entreprise spécialisée venue effectuer le diagnostic concernant les travaux urgents de sécurisation des murs, cloisons et toitures amiantés, la direction a de nouveau tenté de jouer la montre pour les réaliser. L'intervention pressante de nos camarades l'a fait une fois de plus reculer. Les travaux commencent ce mois-ci.

La direction pensait être quitte de toute autre mesure de précaution à prendre pour rassurer les ouvriers chargés du ramassage des œufs, de leur calibrage, du nettoyage des poulaillers. C'était sans compter sur une dernière demande de nos élu(e)s qui ont exigé d'elle qu'elle dote les travailleurs de masques FFP2.

La santé et la vie des travailleurs n'a pas de prix et toutes les dépenses visant à les protéger doivent être faites en temps et en heure !

Non au licenciement des non vaccinés !

Plusieurs salariées travaillant depuis de nombreuses années comme technicienne de surface en pharmacie ou comme secrétaire médicale pour une association de médecin ont sollicité dernièrement l'aide de notre union pour avoir vu leur salaire suspendu ou pour avoir été licenciée « pour faute grave » pour cause de « schéma vaccinal anti Covid incomplet ».

Ces employeurs se retranchent derrière les lois votées par l'actuel gouvernement permettant de priver de salaire, voire d'emploi, les travailleurs non vaccinés ou pas à jour de leur vaccination.

Macron et son gouvernement offrent ainsi de nouvelles armes au patronat pour se débarrasser de salariées cumulant des anciennetés importantes, pour renforcer en fait leur dictature sur tous les travailleurs.

Nous avons décidé de prendre la défense de ces travailleuses dont le salaire constitue la seule source de revenu. Non aux licenciements « thérapeutiques » ou autres !

Ces travailleuses doivent récupérer leurs salaires et leurs emplois au plus vite !

Newrest (Sainte Marie) :

Les salarié(e)s en grève font reculer leur direction sur les salaires

Les travailleuses et travailleurs de Newrest, entreprise produisant les plateaux repas des compagnies aériennes French Bee et Corsair, lassés de travailler sans augmentation de salaire depuis des années se sont mis en grève le 21 décembre dernier.

Ils revendiquaient 5 % d'augmentation des salaires, le 13ème mois, le paiement intégral des

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

heures supplémentaires et des heures de nuit, le versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) de 1000 €.

Après quelques jours de grève, ils ont eu droit à un numéro de chantage du directeur local venu leur expliquer sur le piquet de grève qu'aucune négociation n'aurait lieu s'ils ne reprenaient pas le travail. Cette « menace » n'a fait que renforcer la détermination des grévistes qui ont justement déclenché leur mouvement parce que, depuis des années, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur les salaires ne donnaient rien.

Comme ils le disaient si bien pour résumer leur situation : « 9 ans d'existence, 0 euro d'augmentation, 0 euro de prime, 0 euro de treizième mois, 0 considération » !

Cette attitude provocatrice du directeur local était en fait calquée sur la position intransigeante de la directrice de la branche Afrique/Asie de Newrest qui avait déclaré ne rien vouloir lâcher aux grévistes.

Mais deux semaines d'arrêt total du travail ont eu raison de l'obstination de la direction de Newrest. Celle-ci, après plus de 6 heures de négociation à la DEETS mardi 4 janvier, a finalement dû concéder 3 % d'augmentation générale des salaires, le 13ème mois payé en 3 fois à partir de 2022 (35 % en janvier, 15 % en juin et 50 % en décembre) ainsi que la prime PEPA. La négociation sur le paiement des heures supplémentaires et de nuit est prévue lors d'un prochain CSE. C'est une belle victoire que les grévistes de Newrest ont infligée à leurs exploiters. Leur lutte doit servir d'exemple à toutes celles et tous ceux qui n'en peuvent plus des salaires insuffisants pour vivre décemment et ils sont des dizaines milliers à La Réunion.

Ce problème devient de plus en plus urgent à régler et il ne le sera que par un rapport de force général des travailleurs face aux patrons.

Aujourd'hui, on ne pas vivre avec moins de 2000 euros net par mois. Et de l'argent néna... dans les coffres forts du patronat ! Alors discutons dans toutes les entreprises des salaires, préparons la lutte pour l'augmentation générale des salaires. C'est vital pour nous.

Tous en grève jeudi 27 janvier pour l'augmentation des salaires !

Face à la dégradation accélérée du pouvoir d'achat des salariés, l'intersyndicale nationale CGT (ici CGTR) – FO – FSU – Solidaires – plus ici le SAIPER appelle à la grève jeudi 27 janvier 2022 pour l'augmentation des salaires.

Pour rappel la CGT revendique aujourd'hui un SMIC à 2000 euros.

Le SMIC qui est aujourd'hui de 1253 euros net ne permet pas de vivre.

Chaque mois apporte son lot d'augmentations des prix (essence, gaz, timbre poste, pain, alimentation, assurances, etc.) qui amputent d'autant les salaires qui n'augmentent plus depuis des années.

Par la grève, à quelques dizaines, nos camarades de Newrest de Sainte Marie ont réussi à faire reculer leur patron sur les salaires et le 13ème mois. Une grève générale de tous les travailleurs du privé et du public, si elle n'était pas limitée à une journée, mais reconductible et massivement suivie, pourrait obliger tous les patrons à augmenter les salaires, le gouvernement à rehausser fortement le niveau du Smic.

La grève du 27 janvier peut-être l'occasion de mobiliser sur les salaires dans toutes les entreprises.

Saisissons-là !

Rendez-vous jeudi 27 janvier à 9 heures au Petit Marché à Saint Denis

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68